

APPEL À CANDIDATURES AUPRÈS DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE.

« La gestion de la voiture dans les centres bourgs »



Une opération dans le cadre du projet européen Interreg
franco-flamand Partons 2.0



Flandria Rhei
Partons 2.0

Avec le soutien du Fonds européens de développement régional
et du Fonds de développement régional de la Région flamande.



Une autre vie s'invente ici

EXISTE-T-IL SUR VOTRE TERRITOIRE DES ESPACES PUBLICS QUI MÉRITENT UNE RÉFLEXION DE FOND SUR L'USAGE ET LA PLACE DE LA VOITURE ?

SOUHAITEZ-VOUS ENGAGER UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ASSOCIANT LE PLUS GRAND NOMBRE À LA RÉFLEXION ET À LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE D'UNE GESTION RAISONNÉE DE LA PLACE ET DE L'USAGE DE LA VOITURE ?

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale lance, dans le cadre d'un partenariat européen, un appel à candidatures sur **la gestion de la voiture dans les centres bourgs.**

L'espace public est essentiel dans les communes car il contribue à la qualité du cadre de vie. Sa gestion et son occupation relèvent du subtil équilibre à trouver entre utilité, fonctionnalité et qualité. Mais son appropriation dépend également du processus d'association des utilisateurs actuels et futurs, qu'ils soient commerçants, usagers de services ou habitants.

Force est de constater que trop souvent certaines centralités offrent une grande place à la voiture, à son stationnement et pas assez aux autres fonctions possibles de l'espace public : espaces verts, récréatifs, de détente ou de rencontre. Pourtant, les habitudes changent, les modalités de déplacement évoluent.

Cet appel à candidatures vise à accompagner une démarche participative associant l'ensemble des parties prenantes à la définition d'une stratégie de la collectivité en vue d'aboutir à une gestion raisonnée de l'usage et de la place de la voiture dans les centres bourgs.

Cette démarche mérite d'être intégrée à une réflexion globale d'aménagement du territoire. Elle doit aboutir à la définition d'un programme d'actions à court, moyen et long terme.



NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Selon le projet présenté, nous pourrons contribuer à :

- 📍 La réalisation d'une expertise de votre projet.
- 📍 La réalisation d'études de faisabilité, d'enquêtes ou autres outils d'aide à la décision.
- 📍 La formalisation technique de votre projet.
- 📍 L'organisation d'une animation pour faciliter les échanges entre partenaires locaux.
- 📍 L'organisation d'une animation spécifique avec les citoyens.
- 📍 L'organisation d'une animation culturelle dans les espaces publics.
- 📍 L'acquisition de petits matériels.
- 📍 Une communication spécifique sur le projet.

Le type de contribution dont vous pourrez bénéficier sera déterminé en fonction du projet. Le montant moyen a été évalué à 20 000 euros, un cofinancement du lauréat sera à définir.

Par ailleurs, le candidat retenu bénéficiera aussi d'une expertise commune à l'ensemble des territoires concernés par le projet européen Partons 2.0. Cette expertise commune a pour objectif de faciliter les échanges entre opérateurs, et, ainsi, de s'enrichir des expériences des uns et des autres sur la question plus large de l'offre de services en milieu rural.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES LAURÉATS

- 📍 La motivation d'engager une réflexion de fond sur la place de la voiture et son usage dans l'espace public.
- 📍 La volonté d'alimenter cette réflexion à partir d'une démarche participative.
- 📍 Le souhait d'inclure ce projet dans une réflexion globale d'aménagement du territoire de la collectivité.
- 📍 L'implication budgétaire de la collectivité.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date limite d'envoi des candidatures : **13 juillet 2018**

Sélection des candidatures : **fin juillet 2018**

Lancement des prestations : **dernier trimestre 2018.**

PARTONS 2.0 : OBJECTIFS ET VOCATIONS

Face à une offre de services publics et commerciaux qui se fait de plus en plus rare en milieu rural, les partenaires du projet européen (Interreg) Partons 2.0 visent à rechercher de l'innovation dans la réorganisation de l'offre de services, en s'appuyant tout particulièrement sur une coopération avec les habitants des territoires.

Ils sont convaincus qu'un environnement plus attractif en services contribuera à une amélioration de la qualité de vie de ceux qui y habitent.

COMMENT CANDIDATER ?

Remplir le dossier de candidature joint à ce document ou téléchargez-le sur le site www.parc-opale.fr

**Pour tout renseignement,
contacter : Maxime Lemaire
au 03 21 38 92 17
ou mlemaire@parc-opale.fr**

**DOSSIER DE
CANDIDATURE
À RENVoyer POUR
LE 13 JUILLET 2018**

**Par courrier Maison du Parc,
Manoir du Huisbois,
BP 22 62142 LEWAST
Par mail : mlemaire@parc-opale.fr**

**Possibilité de remplir le
formulaire en ligne
sur www.parc-opale.fr**



**Flandria Rhei
Partons 2.0**

**espaces
naturels
régionaux**

